

Retour sur le module 1 "Nouvelles pratiques"

Introduction

Elodie Vouillon, directrice du CAUE

Ce premier module était destiné à l'aménagement des cimetières en montrant plusieurs niveaux d'intervention : du simple enherbement pour s'adapter aux nouvelles pratiques d'entretien, à la création d'un cimetière paysager, en passant par sa requalification.

L'évolution des cimetières

Sébastien Cannet et Justine Lehu, paysagistes CAUE 33

La standardisation industrielle et le désherbage chimique ont complètement modifié le visage de nos cimetières, devenus austères, sans identité. Si l'on remonte avant les années 50, les cimetières étaient des lieux de vie et de promenade, foires et marchés pouvaient s'y dérouler. Les herbes étaient laissées hautes entre les tombes en pierre et les chemins étaient fauchés. Cette image tend à revenir avec l'abandon des produits phytosanitaires, car la nature reprend rapidement ses droits. **Comment gérer cette transformation visuelle qui peut donner l'impression aux administrés que le cimetière est abandonné ? Comment la commune peut-elle s'adapter avec les mêmes moyens humains et financiers ?**

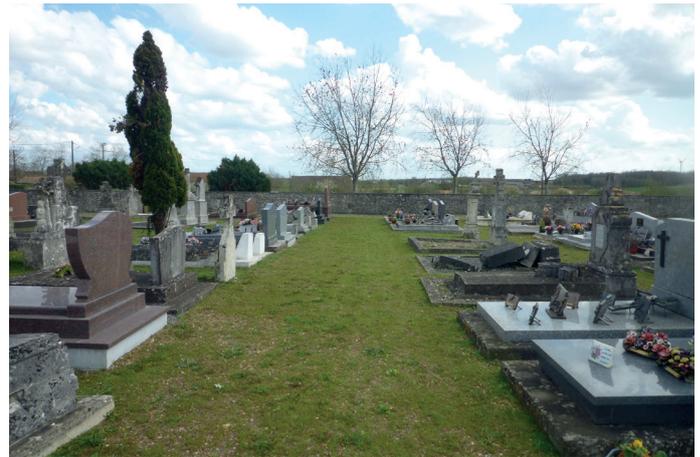
Certaines communes font le choix de l'enherbement, une solution peu coûteuse qui séduit de plus en plus les élus et les agents. Cependant, pour beaucoup de communes, la communication envers les administrés reste encore le point faible.



Pour sensibiliser les habitants, n'hésitez pas à mettre des photos anciennes de cimetière (idéalement celui de la commune) à l'entrée du cimetière !

Adapter les anciens cimetières

Jérôme Moreau, chargé de mission environnement au Pays du Ruffécois (16)



Au cimetière de Bernac (16), la couche de 10 cm de graviers a été enlevée grâce à un chantier participatif avec les habitants.

Depuis 2004, le PETR du Pays du Ruffécois sensibilisent les communes sur l'utilisation des herbicides et les accompagnent techniquement vers le "0 phyto". C'est aujourd'hui 33 cimetières qui se sont enherbés en choisissant chacun leur méthode : spontanée ou en semis. **Cela commence par un essai "réversible" ainsi l'acceptation est plus facile pour les élus et les administrés.** Après une période d'essai et d'observation, le retour des élus, agents et habitants pris, la commune choisit une option d'aménagement et les moyens de gestion qui lui conviennent. **Un mélange de semis plutôt qu'une seule espèce de graminée est toujours préférable pour une implantation durable, et favorise la biodiversité.** Des essais ont été réalisés sur l'utilisation de **plantes allélopathiques dans les inter-tombes** (conservation, repiquage et plantation) grâce à l'observation sur site des dynamiques végétales.

Chaque enherbement de cimetière est un véritable projet, il n'y a pas de recette miracle, il faut observer, expérimenter, c'est du cas par cas !

Il ne faut pas hésiter à organiser des visites de cimetières enherbés, à les faire découvrir aux élus et agents pour les convaincre.

Les habitants peuvent aussi s'impliquer dans le projet d'enherbement du cimetière, **les chantiers participatifs** existent et peuvent bien fonctionner.

Transformer et améliorer l'existant

Catherine Cloup, paysagiste concepteur (33)

Le cimetière d'Haux s'inscrit dans un paysage remarquable et offre des vues sur la campagne de l'entre-deux-mers. Ce cimetière rural du 19ème siècle était gagné petit à petit par la végétation depuis l'arrêt des produits désherbants, la commune a donc souhaité utiliser la végétalisation pour répondre aux nouvelles pratiques d'entretien. Afin de réaliser un projet d'ensemble, elle a fait appel à une paysagiste pour **révéler le caractère patrimonial du site et réaménager les abords.**

Le dessin du cimetière réapparaît grâce à un jeu de bordures en pierre soulignant les axes autour de la croix. Les cyprès viennent renforcer cette centralité et ont été plantés là où c'était possible.



Des détails avec des matériaux de qualité peuvent révéler de manière simple l'identité d'un lieu.

L'enherbement a été réalisé sur l'intégralité du cimetière et **dans les espaces d'inter-tombes difficiles d'accès, il a été choisi un mélange de semis de vivaces.**

Le mur enduit de l'extension qui contrastait avec l'ancien cimetière est désormais dissimulé derrière les essences arbres qui respectent la palette végétale locale (érable champêtre et chêne pédonculé).

L'entrée du cimetière et le parking ont été réaménagés pour proposer un véritable "seuil" au cimetière.

Parallèlement aux travaux, la commune a communiqué régulièrement avec ses administrés sur l'évolution du cimetière dans le journal municipal ainsi que sur des affiches sur site expliquant le nouveau mode d'entretien.

Un projet global de réhabilitation transforme plus brutalement l'aspect du cimetière, mais permet aussi de faire adhérer plus facilement à l'enherbement.

Concevoir un cimetière paysager et écologique

Amanda Clot, conservatrice des cimetières et Eve-Marie Ferrer, paysagiste à la Direction de l'espace public, ville de Niort (79)



Comme un parc, le cimetière est géré avec de la tonte différenciée.

C'est avec beaucoup d'imagination, de récupération et d'innovation, que la ville de Niort a conçu le premier cimetière naturel et écologique de France.

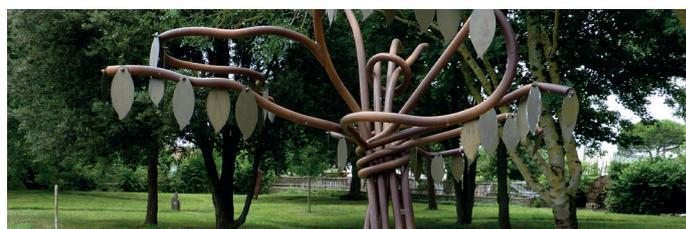
"Tout était déjà là", un site boisé attenant au cimetière ancien s'est imposé naturellement. Le conservateur des cimetières, la paysagiste de la Direction de l'espace public de la ville et les agents communaux se sont unis pour faire naître ce projet après plusieurs années de réflexion.

Les compétences de chacun ont été mobilisées : les sculptures qui animent le site ont été réalisées en interne et le mobilier a été fabriqué ou récupéré.

Les familles qui choisissent le cimetière naturel s'engagent à respecter une charte concernant les soins du défunt, l'inhumation et **la végétalisation des tombes qui se veut dans l'esprit champêtre du lieu.**

Dans ce cimetière, on se promène sur des chemins gérés en tonte différenciée, on aperçoit des nichoirs et des hôtels à insectes, **c'est devenu un lieu de promenade de la ville, un véritable îlot de fraîcheur.** Mais en plus de la biodiversité, l'atout de ce type de cimetière est qu'il permet aux familles de réduire nettement le coût des funérailles.

Si une commune souhaite créer un cimetière naturel mais qu'elle ne dispose pas d'un site particulier, **elle peut intégrer un espace plus naturel et écologique dans un cimetière existant, tant qu'il reste proposé un espace d'inhumation "traditionnelle" pour les administrés.**



Un geste symbolique : les familles apprécient beaucoup le fait de graver le nom du défunt sur une feuille de l'arbre des Printemps.